

Archives départementales de l'Isère

Fonds du Comité d'Entreprise de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Grenoble

145 J 1-23

1948-1992

Répertoire numérique détaillé

par Emilie Tolu, adjoint du patrimoine

sous la direction de
Caroline Wahl, assistant de conservation

Grenoble
Octobre 2016

Introduction

La Caisse primaire d'Assurance maladie est une institution de la Sécurité Sociale, créée par ordonnance du 4 octobre 1945. Elle a pour but de donner une garantie donnée à tous les travailleurs de vivre décemment, face aux incertitudes liées aux événements sociaux (licenciements, fermetures d'entreprises) ou physiques (maladies, accidents). De ce fait, dès 1945, l'objectif principal de la Sécurité Sociale est de couvrir et aider l'ensemble de la population face à tous les obstacles auxquels elle pourrait être confrontée, tout au long de sa vie.

Cette idée de couverture sociale accessible à tous, sans distinction, n'est pas née en 1945. Ainsi, dès la période révolutionnaire, les premières assemblées nationales constituantes ont réfléchi à la mise en place d'un système d'assistance à destination du plus grand nombre de citoyens dans le besoin. Les premières tentatives de création d'une protection sociale nationale apparaissent avec l'établissement de sociétés de secours mutuels, limitées à quelques activités et entreprises avant l'avènement d'un système d'Assurances sociales, au début du XX^e siècle.

La Sécurité Sociale apparaît, dans un contexte particulièrement lourd et difficile à vivre pour toute la population plongée dans un conflit mondial, pendant six années consécutives (1939-1945). Le 15 mars 1944, le Conseil National de la Résistance (C.N.R.) émet un programme dans lequel il souhaite établir de manière stable et définitive, une égalité sociale en réorganisant les institutions du pays. Parmi les mesures proposées, un plan complet de Sécurité Sociale est évoqué, doté du rôle qu'il possède aujourd'hui. La promulgation de l'ordonnance sur la Sécurité Sociale est l'une des grandes réformes mises en place par la première assemblée constituante, dominée par le Parti Communiste Français. Le C.N.R. n'est pas le seul protagoniste de l'avènement de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie car des représentants syndicaux ont participé aux débats sur le sujet, principalement ceux affiliés à la Confédération Générale du Travail (C.G.T.).

Deux des lois principales, et qui composent toujours aujourd'hui les missions de la Sécurité Sociale, instituent une assistance médicale gratuite et l'assistance aux personnes âgées infirmes et touchées par une maladie grave. En somme, jusqu'en 1945, la protection sociale ne concerne que les actifs adultes qui cotisent dans des caisses de retraites différentes selon leur filière d'emploi et l'entreprise pour laquelle ils travaillent.

La loi du 22 mai 1946 permet définitivement d'assurer l'ensemble de la population car la première ordonnance de 1945 est encore limitée à la couverture contre les risques maladies, maternité, invalidité, vieillesse et décès pour les travailleurs. De plus, de nombreux artisans et professionnels libéraux ne veulent pas de cette extension des droits à la couverture sociale, ce qui explique un décalage de quelques mois entre l'édition de l'ordonnance et son application réelle en 1946¹.

Il existe une Caisse Primaire d'Assurance Maladie par département et ses employés sont des fonctionnaires publics. A Grenoble, le personnel de la Sécurité Sociale dispose d'une représentation administrative et syndicale, par le biais d'un Comité d'Entreprise.

Tout comme la C.P.A.M., les Comités d'Entreprise ou d'Etablissement sont créés suite à l'ordonnance du 22 mai 1945 et de la loi du 16 mai 1946 dans les entreprises qui emploient plus de 50 salariés. Ils sont financés en partie, par le patronat, et disposent d'un local.

Les Comités d'Entreprise apportent soutien et aide aux travailleurs des entreprises. Ils sont composés de deux catégories de représentants : des membres titulaires du personnel et

¹ TAURAN Thierry (dir.), *La Sécurité Sociale : son histoire à travers les textes. Tome VII : Les régimes spéciaux de la sécurité sociale*, Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale, Paris, 2015

des membres syndicaux, élus lors d'un scrutin organisé par la direction de l'entreprise. Ils sont généralement divisés en commissions afin de remplir, de manière optimale, leurs rôles dans tous les secteurs où ils agissent. Parmi elles, on retrouve le soutien à la formation professionnelle et le comité d'Hygiène et de Sécurité, assurant la protection des employés. Sur le plan économique, ils soutiennent les intérêts et besoins des salariés, en attribuant des indemnités diverses selon les événements familiaux vécus par chaque agent (naissances, décès, retraites). Sur le plan socio-culturel, les C.E proposent des activités ludiques et sportives pour les salariés et leur entourage (arbres de Noël, colonies de vacances, sports).

Les C.E. se réunissent une fois par mois et font le point sur la situation générale de l'entreprise dans tous les domaines. Ils sont informés, tous les trimestres, par l'employeur de la situation financière et de l'état des commandes des salariés, de l'exécution des programmes de production et du retard éventuel dans le paiement des cotisations sociales.

Contenu des documents

Le fonds du Comité d'Entreprise de la Caisse primaire d'Assurance Maladie de la ville de Grenoble est composé de documents relatant la composition d'un Comité d'Entreprise. Ainsi, cela donne des indications évidentes sur le statut et les responsabilités de ce dernier. On connaît également les sujets qui y sont évoqués et traités grâce aux ordres du jour et aux comptes-rendus détaillés des réunions. Les rapports administratifs et financiers sont une source d'information concernant l'état de fonctionnement du Comité et permet d'accéder aux bilans de leurs activités, de 1969 jusqu'en 1992. Ces pièces sont d'une importance précieuse puisque l'on peut distinguer les diverses dépenses auxquelles est confronté le Comité de la C.P.A.M (145 J 1-5).

On retrouve également des pièces comptables (1948-1957), à savoir les dépenses réalisées par le Comité, dans le cadre d'achats de matériels pour l'ensemble du personnel ou d'aides individuelles, comme les versements pour « secours d'urgence » et autres indemnités dues aux agents (145 J 6-19). Ces dossiers d'aides individuelles se composent de mandats de caisse ou de banque, récapitulant le motif et la somme versée ainsi qu'un récépissé de l'agent concerné. Cette partie demeure centrale dans le sens où elle révèle l'une des activités principales du Comité dans son rôle de soutien et d'aide aux salariés de la Sécurité Sociale.

Enfin, quelques dossiers retracent un échantillon des œuvres sociales auxquelles le Comité d'Entreprise de Grenoble a participé en 1967, 1977 et 1987 (145 J 20-23). On retrouve ici un rôle particulier de ce dernier où diverses allocations sont attribuées aux agents suivant l'événement qu'ils vivent (naissance d'un enfant, décès d'un proche, mariage, départ à la retraite). D'autres aides sont aussi allouées pour l'entourage direct des agents travaillant à la Sécurité Sociale, à l'instar des invitations pour le repas de Noël ou des vacances pour les enfants. Des documents évoquent, enfin, des achats d'appartements en Isère et dans le Var, afin de créer de nouveaux centres de séjours pour les agents du service. Chaque dossier est, par conséquent, constitué d'un mandat caisse, d'un justificatif selon l'événement survenu et d'un avis de réception.

Modalités d'entrée

En février 1996, le Comité d'Entreprise de la CPAM de Grenoble a déposé la première partie de ce fonds aux Archives départementales, par l'intermédiaire de son secrétaire, M. Gérard Carta. Suite au contrat signé le 24 janvier 1996, la quasi-totalité du fonds a intégré le site. Un dépôt complémentaire a eu lieu un an plus tard (réunions plénières du Comité d'Entreprise).

Importance matérielle

Le fonds se compose de 2,15 mètres linéaires comportant 23 articles.

Modalités d'accès

Communicabilité selon le Code du Patrimoine : fonds librement communicable pour les cotes 145 J 1-5 et délai de 50 ans pour le reste.

Sources complémentaires aux Archives de l'Isère

Parti communiste

Fonds privés

- PER 2048/1** Revue des Comités d'Entreprise Rossignol. Voiron et Saint-Etienne-du-Crossey.
PER 2058/1 Journal du Comité d'Entreprise Caterpillar (1976-1979).
PER 3057/1 *Les Gens de Merlin* (Revue du Comité Central d'Entreprise Merlin-Gerin).
PER 3085/1 *La Lettre d'A.L.I.C.E.S.* Bulletin mensuel de l'Association de Liaison Isère des Comités d'Entreprise et similaires.

Secours mutuel, prévoyance, et Sécurité Sociale

Fonds de syndicats et entreprises

- 35 J 46-59, 86** Fonds des Syndicats libres féminins (1906-1952).- Œuvres syndicales. Sociétés de secours mutuels (1906-1946).
45 J 1-386 Fonds de l'Union départementale des sociétés mutualistes de l'Isère (1804-1977).- Organismes départementaux, sociétés de villes autres que Grenoble et sociétés grenobloises.
278 J 15-17 Fonds de l'Union locale de la C.F.T.C. puis de la C.F.D.T. du canton de Roussillon. Sécurité Sociale et Allocations familiales.- Comité d'Hygiène et de Sécurité, Conseil d'administration et élections des administrateurs (1947-1967).

Fonds de la Trésorerie générale

- 2 W 1-207** Établissements d'assistance et de prévoyance, contrôle de la comptabilité par la trésorerie générale de l'Isère (1940-1968).

Fonds de la Préfecture

- 2828 W 1-108** Statuts, fusions et dossiers de liquidations de sociétés de secours mutuels (1804-1972).
7108 W 2 Fédération des Caisses de sécurité sociales de Grenoble (1991).

7376 W 1-96 Élections du 19 octobre 1983 à la Sécurité Sociale (1983). Listes électorales. Arrondissements de Grenoble, La Tour du Pin et de Vienne.

Fonds de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (D.D.A.S.S.)

8414 W 1-221 Dispensaires, sociétés de secours mutuels, rapports d'activités du service social, statuts, signalements, décès, (1864-2001).

8686 W 1-47 Dossiers de mutuelles et registre d'enregistrement (1803-2001).

8715 W 1-13 Direction de la cohésion sociale. Mutuelles et documentation (1909-2001).

Série X. Assistance et Prévoyance Sociale

42 X 1-11 Assurances sociales (1911-1946).

43 X 1-68 Sécurité Sociale (1947-1959).

44 X 1-34 Sociétés de secours mutuels, documents généraux (1817-1952).

45 X 1-26 Sociétés de secours mutuels, statuts et règlements (1803-1939).

46 X 1-88 Sociétés de secours mutuels, statistiques et situations financières (1894-1956).

Périodiques

PER 1299/1-20 Bulletin mensuel de la documentation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

PER 2044/1-2 Bulletin de liaison du Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale.

Bibliographie

TAURAN Thierry (dir.), *La Sécurité Sociale : son histoire à travers les textes*. Tome VII : Les régimes spéciaux de la sécurité sociale, Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale, Paris, 2015.

Sommaire

I. Organisation du Comité d'Entreprise	145 J 1-5
II. Comptabilité du Comité d'Entreprise.	145 J 6-19
III. Œuvres sociales	145 J 20-23

Répertoire numérique détaillé

I. Organisation du Comité d'entreprise (1969-1992)

145 J 1-5 Réunions des commissions et du Comité de la C.P.A.M. : procès-verbaux, rapports administratifs et financiers, compte-rendus du médecin du travail, ordres du jour, état des recettes et dépenses annuelles.

1969-1992

145 J 1	1969-1977
145 J 2	1978-1979
145 J 3	1980-1985
145 J 4	1986-1990
145 J 5	1990-1992

II. Comptabilité du Comité d'Entreprise (1948-1957)

145 J 6-19 Trésorerie du C.E., versements d'indemnités aux agents et achats de matériel : mandats de caisse et de banque, factures, bordereaux de remboursement, listes nominatives des bénéficiaires et déclarations.

16 juillet 1948 – 31 décembre 1957

145 J 6	16 juillet 1948-27 juin 1949
145 J 7	1 ^{er} juillet 1949-28 avril 1950
145 J 8	29 avril 1950-30 décembre 1950
145 J 9	4 janvier 1951-29 novembre 1951
145 J 10	2 décembre 1951-17 novembre 1952
145 J 11	20 novembre 1952-30 juin 1953
145 J 12	1 ^{er} juillet 1953-31 décembre 1953
145 J 13	11 janvier 1954-30 juin 1954
145 J 14	1 ^{er} juillet 1954-31 décembre 1954
145 J 15	1 ^{er} janvier 1955-20 juin 1955
145 J 16	21 juin 1955-31 décembre 1955
145 J 17	1956
145 J 18	5 janvier 1957-30 septembre 1957
145 J 19	30 septembre 1957-31 décembre 1957

III. Œuvres sociales (1967-1987)

145 J 20 Naissances, retraite, décès et séjours, allocations versées par le C.E.: mandats de banque, comptes-rendus d'attributions, états des versements.

1967

145 J 21 Naissances, mariages, retraites, décès et arbres de Noël, allocations attribuées aux agents : factures, fiches individuelles d'état civil, contrats de mariage et états de versement.

1977

- 145 J 22** Naissances, mariages, séjours des enfants, décès et médaillés du travail, allocations attribuées aux agents : factures, bulletins de participation, certificats de présence, fiches individuelles d'état civil, contrats de mariage, bons d'achat, liste des médaillés du travail du 14 juillet 1987 et états de versement.
1987
- 145 J 23** Acquisition de biens immobiliers à l'Alpe-d'Huez (Isère) et à Sainte-Maxime (Var) : actes de vente notariés (photocopies).
1983-1986

Table des matières

Introduction	2
Contenu des documents.....	3
Modalités d'entrée	4
Importance matérielle.....	4
Modalités d'accès	4
Sources complémentaires aux Archives de l'Isère	4
Bibliographie.....	5
Sommaire	6
Répertoire numérique détaillé	7
I. Organisation du Comité d'entreprise (1969-1992).....	7
II. Comptabilité du Comité d'Entreprise. (1948-1957).....	7
III. Œuvres sociales (1967-1987)	7